

Complément au témoignage de Mme N. (recueilli par SMS) :

Les policiers sont arrivés au CADA de Pacé où nous habitons à 20 h. Ma fille de 11 ans s'est cachée chez une voisine africaine et les policiers ont fouillé toutes les chambres. Lorsqu'ils l'ont trouvée, ils l'ont jetée dans la chambre comme une chienne.

Je suis enceinte de plus de 7 mois et j'ai des problèmes de grossesse : j'ai montré les certificats médicaux aux policiers. Après 4 heures de discussion, ils m'ont dit qu'ils allaient m'emmener à l'hôpital mais ils ne l'ont pas fait. Ils m'ont séparée de mon mari et de ma fille et m'ont embarquée en pyjama et chaussettes directement vers le CRA. J'avais pris mon sac à main mais ils l'ont vidé : même mon passeport est resté à Pacé !

Mon mari et ma fille ne sont arrivés que 2 heures plus tard. Moi j'ai embarquée dans l'avion à St Jacques de la Lande à 12 heures, nous étions 33 personnes expulsées. Mon mari et ma fille n'ont pas été embarqués avec moi : ils ont roulé toute la nuit vers l'aéroport de Beauvais.

Je ne peux même pas appeler ça une expulsion légale ou un comportement adapté envers les humains. Ils ont détruit les enfants psychologiquement. Effectivement, je demande à la France de réagir à ces comportements inhumains et illégaux, dans ce cas on pourra toujours dire que la France est un pays loyal où le respect de l'Homme est garanti par la loi et nul ne peut porter atteinte au respect de l'homme et nul ne peut violer le droit d'autrui et, si ça arrive, la loi doit prévoir les sanctions. Dans ce cas précis, nos droits ont été violés et effectivement on demande des sanctions légitimes.